

GHISONACCIA

La municipalité excédée par les actes d'incivisme



À Alzitone : sous les eucalyptus, une décharge de gravats. (Photos M.A.I.)



Sur l'aire de jeu devant la mairie : la corbeille est pleine, peu importe, on jette à côté.

U troppu stroppia. Manque de respect des agents communaux, ignorance de la notion de citoyenneté, mépris total de l'environnement. C'est ce que dénoncent les élus de Ghisonaccia, excédés par les nombreuses marques d'incivisme qui se répètent inlassablement. Dépôts anarchiques d'ordures ménagères et d'encombrants en dehors des sites prévus à cet effet, déchargement de gravats en pleine nature et vols à répétition sur les chantiers, autant de *malfatti* qui suscitent colère et incompréhension.

À l'approche de la saison estivale, le maire Francis Giudici, soutenu par l'ensemble de son conseil municipal, lance donc un appel à ses concitoyens pour que cessent ces comportements irresponsables.

Déchets et encombrant en pleine rue

« Franchement, on ne comprend pas ! Malgré tous les investissements qui ont été consentis pour la collecte, certains continuent à faire n'importe quoi. Tous les lundis, on trouve des encombrants dans la rue à côté des containers, des déchets verts dans les points d'apport volontaire destinés au tri sélectif, des gravats en pleine nature. C'est un manque de respect des règles

les plus élémentaires et du travail des agents », s'insurge-t-il.

Et le maire de rappeler que les containers sont exclusivement destinés aux ordures ménagères. Les déchets verts peuvent être compostés sur place ou directement à la déchetterie intercommunale, gratuite pour tous et ouverte tous les jours, sauf le dimanche. Une déchetterie qui est également à même de recevoir les

encombrants. Et en cas d'impossibilité de se déplacer, les services communaux peuvent même venir les récupérer à domicile sur simple appel. « Franchement, avec tout ça, ceux qui font preuve d'incivisme n'ont aucune excuse. Et ces agissements irresponsables coûtent cher à la collectivité en augmentant la facture globale de la collecte et en impactant un budget qui pourrait être utilisé pour d'autres usages,

plus utiles à la collectivité », ajoute le maire.

Vols à répétition sur le chantier du gymnase

Autre motif de colère pour la municipalité de Ghisonaccia : les vols à répétition sur les chantiers communaux. Et notamment sur celui du gymnase. La semaine dernière, une des entreprises intervenant sur ce site en a fait les frais. Facture : près de 20 000 € de matériel dérobé en une seule nuit. Et ce n'est pas la première fois. « De lâches individus viennent et se servent. Échafaudages, outils, accessoires ont déjà disparu. Outre le préjudice financier subi par les entreprises auxquelles nous apportons notre soutien, ces actes de malveillance pénalisent l'avancement des travaux de cet équipement dévolu à la jeunesse », regrette Francis Giudici. Là encore, la municipalité se voit contrainte d'engager des frais imprévus. Après avoir demandé aux services de gendarmerie de multiplier les rondes, elle envisage de faire surveiller le chantier jusqu'à la fin des travaux.

ISABELLE VOLPAJOLA
ivolpajola@corsematin.com

Petite piqure de rappel : pour les encombrants, contacter les services communaux au 04 95 56 15 10.



Le chantier du gymnase est interdit au public. Les voleurs y sévissent pourtant.